



## Communiqué de presse

005/2023

Montreuil, le 20 janvier 2023.

### Après le 19, on continue et on amplifie !

La Fédération CGT Santé et Action Sociale, fortement mobilisée dans la rue et dans les établissements du public et du privé, continue d'exiger le retrait immédiat de la réforme des retraites.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est plus reconnue, voire pas reconnue.

Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer significativement les inégalités entre femmes-hommes.

Les hospitaliers et les salariés dans nos professions sont majoritairement à prédominance féminine et dans les métiers de l'accompagnement et du handicap, il y a beaucoup de temps partiel, donc des carrières dites hachées. Dans ces conditions, il est inacceptable que l'âge de départ soit reculé de 2 ans, tout comme les départs anticipés qui passeraient de 57 ans à 59 ans.

Cette réforme s'avère encore plus brutale que ne le laissent entendre les différentes déclarations dans les médias. Au recul de l'âge, s'ajoute une accélération de la durée de cotisations pour espérer une retraite complète.

Et finalement, toujours rien sur l'égalité femmes/hommes, rien sur la pénibilité, et des prétendues mesures sociales en trompe l'œil et sans commune mesure avec les régressions sociales majeures qu'entraînerait l'application de ce projet.

#### La CGT propose les revendications suivantes dans le cadre d'une nouvelle réforme juste et solidaire :

- retour à un départ à 60 ans,
- pension minimum au niveau du SMIC à 2 000 €,
- prise en compte des années d'études et/ou de recherche d'emploi,
- indexation des pensions sur les salaires,
- reconnaissance de la pénibilité des métiers de la Santé et de l'Action Sociale (public comme privé) avec une bonification de 4 trimestres tous les 10 ans permettant un départ à 55 ans avec une retraite à taux plein.

#### La CGT réaffirme que de nouveaux financements sont possibles :

- fin des exonérations de cotisations sociales (plus de 90 milliards par an « offerts » au patronat) hausse du taux de cotisations modulées suivant la plus-value réalisée par l'entreprise,
- hausse des salaires et égalité professionnelle femmes-hommes permettant une augmentation des cotisations sociales, ...

Pour défendre nos propositions et lutter contre une réforme très impopulaire, la Fédération CGT Santé Action Sociale appelle d'ores et déjà à débattre de la re-conductibilité de la grève partout où cela est possible et appelle à la mobilisation du 31 janvier 2023.